

Thibault THOMAS
9 impasse les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN

Monsieur Didier THOMAS
33 avenue du Louvre
78000 VERSAILLES

Sérignan, le 13 janvier 2022

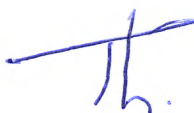
L.R.A.R. (1A 189 682 1769 9)

Chers Associés,

A l'issue de l'AGE du 17 décembre 2021, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint pour dossier :

- copie feuille de présence
- copie pouvoir
- copie procès-verbal des délibérations
- document demandé par M. Didier THOMAS

Veillez agréer, Chers Associés, l'expression de nos sentiments distingués.



Le Gérant

MICHEL THOMAS
Société civile immobilière au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS 16ième
R.C.S PARIS D 378 798 995

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2021

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Parts	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signatur
1	M. DIDIER THOMAS 33 AVENUE DU LOUVRE, 78000 VERSAILLES	Pleine propriété : 376 parts Nue-propriété : 124 parts	376	Présent
2	M. THIBAUT THOMAS 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN, 34410 SERIGNAN	Pleine propriété : 376 parts Nue-propriété : 124 parts	376	Présent
3	M. ERIC THOMAS 2 PLACE ROYALE 78000 VERSAILLES	Pleine propriété : 376 parts Nue-propriété : 124 parts	376	Présent
4	Mme ANNE MARIE THOMAS BLONDEL 67 BOULEVARD EXELMANS, 75016 PARIS	Usufruit : 372 parts	372	Représentée par M. THOMAS Thibault
	Totaux =====	1500	1500	=====

Nombre d'associé(s) : 4

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 1 pouvoir, arrêtée à quatre associés présents ou représentés possédant ensemble 1 500 droits sociaux.

Le président

POUVOIR

Je soussignée ANNE-MARIE THOMAS-BLONDEL,

demeurant 67 BOULEVARD EXELMANS, 75016 PARIS,

propriétaire de 372 parts sociales en usufruit de la société MICHEL THOMAS, société civile Immobilière au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est 67 BOULEVARD EXELMANS, 75016 PARIS 16ème, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro R.C.S PARIS D 378 798 995,

Donne pouvoir à

M. Thibault THOMAS
demeurant 9 Impasse Les Hauts de Sérignan - 34410 SERIGNAN

pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite Société, convoquée pour le 17 décembre 2021, à 11h00, qui se tiendra exclusivement par visioconférence, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de la SCI MICHEL THOMAS qui sera fixé au domicile du gérant, M. Thibault THOMAS, soit : 9 impasse Les Hauts de Sérignan 34410 SERIGNAN

En conséquence, assister à cette assemblée et à toute autre assemblée qui, par suite de défaut de quorum, serait ultérieurement convoquée avec le même ordre du jour, émarger la feuille de présence, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement, faire le nécessaire.

" Bon pour acceptation
de pouvoir "

Thibault THOMAS

Fait à Paris
Le 10 Décembre 2021
Bon pour pouvoir
A. Marie Thomas - Blondel

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MICHEL THOMAS

Société civile Immobilière

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 67 BOULEVARD EXELMANS

75016 PARIS 16ième

378 798 995 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 17 DECEMBRE 2021

L'an 2021,

Le 17 décembre,

A 11 heures,

Les associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MICHEL THOMAS, au capital de 7 622,45 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire exclusivement par visioconférence via le logiciel Jitsi Meet sur convocation du gérant faite par lettre recommandée en date du 7 décembre 2021 à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Total des parts présentes ou représentées : 1500 parts sur les 1500 parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés détenant plus des trois quarts du capital social, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

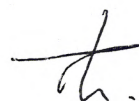
L'Assemblée est présidée par Monsieur Thibault THOMAS, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MICHEL THOMAS qui sera fixé au domicile du gérant, M. Thibault THOMAS, soit 9 impasse Les Hauts de Sérignan 34410 SERIGNAN.

Le Président présente aux membres de l'Assemblée les éléments suivants :



- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- la feuille de présence et les pouvoirs des associés représentés,
- le texte du projet de la résolution qui est soumise à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux voix la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MICHEL THOMAS du 67 Bd Exelmans 75016 PARIS (16) au domicile du gérant, M. Thibault THOMAS soit 9 impasse Les Hauts de Sérignan 34410 SERIGNAN.

En conséquence, l'article 4 des statuts est ainsi modifié :

ARTICLE QUATRIEME : SIEGE SOCIAL

« Le siège social est fixé au 9 impasse les Hauts de Sérignan 34410 Sérignan »

Le reste de l'article demeure inchangé.

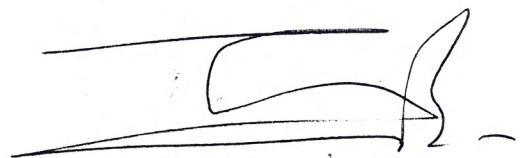
Cette résolution mise aux voix.

Nombre de voix pour : 1124 ; contre : 376 ; abstention : 0

La résolution est adoptée à la majorité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated shape with a vertical stroke on the right side.

Texte du TCHAT AGE du 2021 12 17 in extenso.

Envoyé par mail a chaque participant la vidéoconférence : DGL Monsieur RECALDE, ET,
TT, DT et a annexer au compte rendu de L'AGE

Thibault THOMAS

Thibault THOMAS dit: Thibault THOMAS présent à l'AGE du 17/12/2021

11:32

Fellow Jitster

Fellow Jitster dit: Mr Recalde ; je ne vous entends plus!!!

11:36

Eric THOMAS je vous signifi etre présent a L'AGE

Eric THOMAS je vous signifi etre présent a L'AGE dit: Eric THOMAS je suis bien présent à
L'AGE du 17-12-2021

11:38

Fellow Jitster

Fellow Jitster dit: DT AGE du 2021 12 17 présent video conférence

11:38

Thibault THOMAS

Thibault THOMAS dit: Thibault THOMAS signifie à l'assemblée détenir le pouvoir de Mme
THOMAS-BLONDEL; le dit pouvoir sera joint au pv en

11:40

Fellow Jitster

Fellow Jitster dit: Mr Recalde pas de son

Fellow Jitster dit: image fixe rend docuent illisible

Fellow Jitster dit: document

Fellow Jitster dit: je demande le document

11:44

Thibault THOMAS

Thibault THOMAS dit: Pouvoir envoyé par mail aux participants lors de l'assemblée

11:48

Je dis: je n'ai pas reçu le mail

11:53

Eric THOMAS je vous signifi etre présent a L'AGE

Eric THOMAS je vous signifi etre présent a L'AGE dit: Je suis pour la résolution

11:54

Je dis: je confirme que je n'ai reçu le mail

11:54

Thibault THOMAS

Thibault THOMAS dit: de quel document parles -tu ?

Thibault THOMAS dit: l'assemblée ne peut délibérer que le sujet à l'ordre du jour

Thibault THOMAS dit: cette convocation est disponible au siège social

Thibault THOMAS dit: par l'exemplaire de notre mère

Thibault THOMAS dit: si nécessaire

Thibault THOMAS dit: Me GUILLERAND ton conseil a répondu à cette remarque

Thibault THOMAS dit: les documents fournis sont suffisants

Thibault THOMAS dit: teu teu !

Thibault THOMAS dit: pas d'embrouilles

Thibault THOMAS dit: c hors sujet par rapport à l'ordre du jour

12:04

Je dis: Compte tenu de la réponse en date du 16 12 2021 17h18 de TT a ma demande de renseignements complémentaires du 15/12 2021

Je dis: tu teu

Je dis: ou les comptes seront ils consultables?*

Je dis: devant l'absence je confirme vote contre .

Je dis: plus de son de tt

Je dis: plus d'image ni son avec TT

12:07

Thibault THOMAS

Thibault THOMAS dit: Thibault vote pour

12:08

Eric THOMAS je vous signifi etre présent a L'AGE

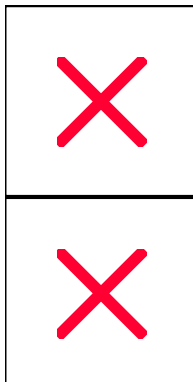
Eric THOMAS je vous signifi etre présent a L'AGE dit: Eric vote pour la résolution.

12:09

Thibault THOMAS

Thibault THOMAS dit: A l'issue du vote, le Président informe les associés que le changement de domiciliation du siège social de notre société dans le département de Paris nécessite les justificatifs suivants : - 1 pièce d'identité pour chaque personne détenant au moins 25% des parts de l'entreprise ou des droits de vote - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois pour chaque personne détenant au moins 25% des parts de l'entreprise ou des droits de vote Il est demandé à chaque associé de faire parvenir ces documents au siège social de notre société ou par mail (scimt@sfr.fr) avant le jeudi 23 décembre 18 heures.

12:09



document envoyé à :
Mme A-M THOMAS-BLONDEL LRAR 1A 189 682 1767 5
M. Eric THOMAS LRAR 1A 189 682 1768 2
M. Didier THOMAS LRAR 1A 189 682 1769 9

**DESTINATAIRE**

7. Dioker THOMAS
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

33 avenue du Louvre
Adresse

78000 VERSAILLES
Code postal Commune

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être	<i>Signature</i> (précisez Prénom et NOM si mandataire)
☐ Le destinataire ☐ Le mandataire	
☐ CNI / permis de conduire ☐ Autre :	<i>Signature facteur *</i>

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 ☒ R2 ☐ R3 ☐

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTIONNuméro de l'envoi : **1A 189 682 1769 9**

AVABETHIZZI + avenue
EXPÉDITEUR

~~Ser Michel THOMAS
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale~~

~~7. Thibault THOMAS
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale~~

~~N° : 9
Libellé de la voie~~

~~34410
Code postal~~

~~SERIGMAN
Commune~~

EXPÉDITEUR

Utilisez uniquement un **STYLO À BILLE** en appuyant fortement.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**
Consultez www.laposte.fr

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



Numéro de l'envoi : 1A 189 682 1769 9



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

AVANCE 17/12/21 + avis de réception EXPÉDITEUR

Ser. Michel THOMAS
M. THOMAS THOMAS
L'Union des Hauts de Seine
34410 SERRIGNAN



Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☒ 153 € ☐ 458 € ☐

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

~~2. Didier THOMITS
33 avenue du Loure
78000 VERSAILLES~~

SGR2 V26 - PTC 30A - 2017642T08 - 08/21



LA POSTE
Numéro de l'AR :

RECOMMANDE :
AVIS DE RÉCEPTION

AR 1A 189 682 1769 9



PVAGE 17/12/21 + **Renvoyer à**

FRAB

Présenté / Avisé le : 14/01/22
Distribué le : _____

Je soussigné(e) déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire

☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre : _____

Signature
(préciser l'identité et NOM
si mandataire)
Thomits
14/01/2022

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou du mandataire a été vérifiée précédemment.

REÇU le
18 JAN. 2022
Rép: _____

Se. Michel THOMITS
M. Thibault THOMITS
L'entreprise Haut de Seignan
34410 SERGIVAN

TL4065 / 918

